



Foire aux questions

A destination des étudiant.es qui ne sont pas encore à l'IHEAL

RELATIVES AU DOSSIER POUR LES CANDIDATURES EN M1

Quels sont les documents acceptés pour démontrer la maîtrise des langues ?

Pour le français les certificats DELF et TCF, niveau B2 avec minimum 10/20 à la partie expression écrite sont requis, si ce n'est pas la langue de vos études supérieures, de votre cursus secondaire ou votre langue principale.

Pour l'anglais, l'espagnol et le portugais : organismes de certification de langues, ou à défaut démontrer une mobilité ou expérience de long terme (6 mois min) à l'étranger.

Il n'est pas nécessaire de démontrer la maîtrise d'une langue natale (valable également pour les personnes binationales).

Je n'ai pas fait de licence en sciences sociales et sciences humaines, puis-je postuler ?

Nous privilégions les candidatures issues de licence en SHS, ainsi que les étudiant.es ayant suivi un cursus de LLCER/LEA (provenant d'une préparation aux grandes écoles ou non) Si vous n'êtes pas dans ce cas, vous pouvez postuler si :

- Vous avez obtenu minimum 14/20 de moyenne générale au cours de votre licence
- Vous avez un projet de recherche solide orienté vers l'une des disciplines et vers l'Amérique latine
- Vous justifiez cette orientation et ce choix dans votre lettre de motivation

Qu'est-ce qu'un projet de recherche ?

Un projet de recherche est un document de 1 à 2 pages (hors bibliographie) qui comprend l'exposition du sujet de recherche souhaité, un questionnement, la mention d'une enquête envisagée (des sources par exemple), et quelques références bibliographiques.

Le projet de recherche sera travaillé tout au long du premier semestre de M1, cependant il est nécessaire que les candidat.es aient déjà une idée du sujet qu'elles et ils souhaitent aborder.

Est-il possible de réaliser le master en alternance ?

Non, notre master n'est pas éligible à l'alternance.

CANDIDATURES DEPUIS L'ETRANGER

Je ne suis pas ressortissant.e de l'UE, comment puis-je candidater ?

Vous devez vous rapprocher de Campus France dans votre pays, cet organisme se chargera de vous accompagner à monter votre dossier qui sera ensuite examiné par la Commission pédagogique. Les dossiers « Études en France » étant plus succincts, nous vous invitons à bien mentionner votre projet de recherche dans la lettre de motivation.

S'il n'y a pas de campus France dans votre pays, alors vous devez candidater via la plateforme Mon Master. La liste des pays éligibles au dispositif « Etudes en France » est à retrouver ici : <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>

Si vous avez la nationalité d'un pays ou territoire de l'Union Européenne, ou êtes ressortissant.e de Norvège, d'Islande, du Lichtenstein, de Suisse, d'Andorre ou de Monaco mais que vous ne vivez en dehors de l'Europe, alors vous pouvez postuler directement sur la plateforme Mon Master.

L'IHEAL est-il éligible à la bourse Eiffel ?

Oui.

Je suis déjà en France mais je n'ai pas effectué ma licence en France et je ne suis pas ressortissant.e d'un pays de l'UE comment puis-je postuler ?

Dans le cas où vous ne disposez pas de diplôme français (baccalauréat, licence) vous devez vous rapprocher de l'organisme Campus France de votre pays d'origine. Cet organisme vous accompagnera pour effectuer vos démarches et pouvoir postuler à l'IHEAL.

Pour plus d'information voir la page [« Venir à l'IHEAL »](#).

QUESTION SUR L'ORGANISATION DE LA SCOLARITE

Quand et où puis-je partir en mobilité ?

Les étudiant.es peuvent partir **un semestre** en mobilité (voir les partenariats de la Sorbonne Nouvelle et ceux de l'IHEAL). En M1 les échanges sont possibles au second semestre. En M2 il est préférable de partir au second semestre.

Pas de mobilité d'un an.

Les seules mobilités d'un an se réalise dans le cadre de la co-diplomation avec l'Université Externado de Colombie.

Comment se réalise la sélection des candidat.es entre les différents parcours et disciplines ?

La Commission pédagogique se réunit pour statuer sur les candidatures. Elle peut être amenée à vous proposer de changer de discipline ou de parcours en fonction de votre projet professionnel et de recherche.

Puis-je changer de parcours au cours de l'année de M1 ?

Les enseignements propres aux parcours commencent seulement en M2. Il est donc possible, au cours de l'année de M1 de s'orienter vers un autre parcours. Ce choix devra être validé par les responsables de master.

En M2 est-il possible de faire une mobilité et un stage ?

Oui il est possible de coupler la mobilité internationale puis la réalisation d'un stage dans le même pays.

Est-ce possible de faire une année de césure entre le M1 et le M2 ?

Oui cela est possible, les demandes sont évaluées au cas par cas en fonction du projet et selon l'avis du directeur ou directrice de mémoire.

Un service civique peut-il remplacer un stage ?

Oui cela est possible. Les demandes sont évaluées au cas par cas par le responsable des stages.

Je suis étudiant.e en situation de Handicap, quels sont les accompagnements proposés ?

L'IHEAL est très attentif aux particularités et difficultés de mener une scolarité en situation de handicap. La mission Handicap de l'USN vous recevra puis nous établirons ensemble une fiche de suivi pour adapter les enseignements et les examens selon les besoins.

Je suis un.e étudiant.e qui travaille, quels sont les aménagements possibles ?

Nombre de nos étudiant.es travaillent pour financer leurs études et leur quotidien. Cependant, le suivi du master est difficilement compatible avec un emploi à temps plein et les cours ne sont pas dispensés en horaires décalés.

Existe-il des aides financières pour les stages, les terrains de recherche et les mobilités ?

Pour le Brésil il existe des aides spécifiques pour mener des terrains de recherche. L'USN via la Direction des affaires internationales offre également des aides pour la réalisation de stage à l'étranger. Il existe aussi des dispositifs d'aide à la mobilité.

Les stages à l'étranger ne sont pas nécessairement rémunérés (dépend des législations nationales et des organismes).

Comment se déroule la sélection pour la co-diplomation avec l'Université Externado de Colombie ?

Les personnes intéressées candidatent entre fin septembre et mi octobre. Une commission pédagogique se réunit ensuite pour sélectionner les étudiant.es admis.es. Mi-novembre les personnes intéressées sont informées de cette décision.

J'ai hésité entre deux disciplines possibles pour mon inscription à l'IHEAL et je ne suis pas sûr.e de mon choix. Pourrais-je en changer ?

Vous pourrez changer de choix uniquement si la/le responsable du M1 et le ou la responsable de discipline l'acceptent. Ce changement devra impérativement avoir lieu avant la fin de la deuxième semaine de cours. Aucun changement ne pourra avoir lieu après cette date.